

**SERVICE PUBLIC DE LA GESTION DES DÉCHETS :
RÉUSSIR SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE**



COLLOQUE DÉCHETS
11 JUIN 2025
PARIS

RENDEZ-VOUS SUR :
AMORCE.ASSO.FR



PROGRAMME

MERCREDI 11 JUIN

09h00 - OUVERTURE

Gilles VINCENT, Président et Antoine BOUSSEAU, Président - FNADE

09h20 - TABLE RONDE

Quelle contribution et ambition pour la gestion des déchets dans le bilan énergétique et climatique français ?

Après une première partie consacrée aux enjeux des agendas énergie-climat nationaux et locaux, cette table ronde éclairera le rôle de la réduction et de la gestion des déchets. Elle analysera également la contribution de ce service public aux émissions de gaz à effet de serre.

Les échanges mettront en avant les solutions qu'offrent les déchets pour la maîtrise énergétique et la consommation des ressources. Il sera aussi abordé leur rôle pour garantir un accès à une énergie locale, décarbonée et à coût maîtrisé.

Les services de l'État et les acteurs de la filière partageront leur vision en s'appuyant sur les documents de planification et les nouvelles réglementations en discussion.

Animateur : **Nicolas GARNIER**, Délégué Général - AMORCE

Intervenants :

- **Christian COUTURIER**, Administrateur - Directeur - Solagro et membre - négaWatt
- **Roland MARION**, Directeur Économie Circulaire - ADEME
- **Philippe BODENEZ**, Chef du service des risques sanitaires liés à l'environnement, des déchets et des pollutions diffuses - DGPR, Ministère de la Transition écologique
- **Antoine BOUSSEAU**, Président - FNADE

11h10 - PAUSE

11h25 - ATELIER

Comment le service public de collecte et traitement des déchets peut-il s'adapter et participer aux efforts nationaux ?

Animateur : **Stéphane DURU**, Responsable du Pôle Déchets - AMORCE

Intervenants :

- Collecte des déchets : les enjeux de décarbonation à l'horizon 2030 - **Franck PILARD**, Président du collège services à l'usager et numérique - FNADE
- Rouler plus vert : les véhicules de collecte au service du bilan carbone et du budget climatique - Un(e) représentant(e) de la Métropole Européenne de Lille
- Un retour d'expérience sur la réduction des émissions atmosphériques d'une installation de stockage
- La capture carbone : une solution pérenne à étudier pour anticiper les quotas carbone européens ? - **Adrien BALVET**, Liaison Manager - Keppel Seghers

12h45 - COCKTAIL DÉJEUNATOIRE

14h00 - ATELIER

Prévention, recyclage, retour au sol : comment mettre l'économie circulaire au service de la décarbonation et de la sobriété énergétique ?

Animatrice : **Christelle RIVIERE**, Responsable adjointe Pôle Déchet - AMORCE

Intervenants :

- Les enjeux environnementaux du recyclage - Un(e) représentant(e) de la FNADE
- Une feuille de route Prévention et Économie Circulaire : vers les scénarios de neutralité carbone - **Nicolas PIERAUT**, Directeur - SMICTOM d'Alsace Centrale
- Un nouveau modèle de gestion des déchets vertueux : les effets sur la réduction des déchets, la valorisation matière et les émissions de GES - **Yoann PACHOT**, Responsable projets stratégiques - Est Ensemble
- Retour au sol des matières organiques : quels impacts sur les performances agricoles, les sols et l'empreinte carbone ? - **Florent LEVAVASSEUR**, Ingénieur de recherche - INRAE

15h30 - PAUSE

15h45 - ATELIER

Quelles sont les perspectives pour les déchets comme ressource énergétique locale et décarbonée ?

Animatrice : **Léa DELEPIERRE**, Chargée de mission traitement des déchets - AMORCE

- Observatoire des installations de valorisation énergétique des déchets : quels projets les collectivités privilégient-elles ? Retour sur les dynamiques à l'œuvre, et les modalités de financements - **Léa DELEPIERRE**, Chargée de mission traitement des déchets - AMORCE, et **Antoine BELLANGER**, Responsable d'investissements - Banque des Territoires
- La chaufferie CSR : une opportunité de réduction de l'enfouissement et d'autonomie énergétique, au service du territoire - **Camille DEMAZURE**, Délégué à la Stratégie, au Développement et à l'Optimisation - TRIFYL
- Méthanisation territoriale des biodéchets : une source d'énergie locale pour la station bioGNV et les véhicules de collecte - **David GOUDET**, Directeur Général - Saumur Agglopropreté
- Modernisation de l'UVE : l'occasion d'augmenter sa performance énergétique, en valorisant plus et mieux à la fois - **Laurent VOINOT**, Chef de service Traitement et Valorisation - Sète Agglopolé Méditerranée

17h30 - CLÔTURE

Laurent BATTUT, Secrétaire, délégué au traitement des déchets - AMORCE

INFOS PRATIQUES



Lieu

Espaces Diderot
10 rue Traversière,
75012 Paris



Accès

Gare de Lyon et d'Austerlitz
RER A et D
Métro : Ligne 1 station Gare de Lyon
Ligne 14 station Gare de Lyon
Bus : 20 / 54 / 57 / 61 / 63 / 65 / 87 / 91
Parkings : Lyon-Diderot / 198 Rue de Bercy



Tarif

- Adhérent AMORCE : 225 € TTC
- Non adhérent : 370 € TTC

Ces tarifs incluent l'accès à toutes les sessions de la journée, l'accueil café, le déjeuner et les supports de présentation à la suite du colloque. Fermeture des inscriptions le 03/06/2025.



Contact

Floriane ROUSSELIN - AMORCE
colloque@amorce.asso.fr

INSCRIPTION

www.amorce.asso.fr



Conditions de vente

- Si vous êtes une collectivité : La date limite de réception du bon de commande est le mardi 03 juin inclus. Sans bon de commande reçu avant la date indiquée sur le site internet et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participiez à l'événement ou non.
- Si vous êtes un professionnel/partenaire : La date limite de règlement est le mardi 03 juin inclus. Sans règlement reçu avant cette date et en application des conditions générales de vente de l'événement, votre inscription restera confirmée majorée et due que vous participiez à l'événement ou non.

Conditions d'annulation

- Toute annulation doit être formulée par email à l'adresse colloque@amorce.asso.fr jusqu'au le mardi 03 juin. Toute inscription, que cela concerne une collectivité ou un partenaire, annulée à partir du mercredi 04 juin mai 2025 ne sera pas remboursable et sera due.
- Pour toute inscription non annulée, où le participant ne participe pas et n'en informe pas AMORCE avant le mardi 03 juin 2025 inclus, aucun remboursement ne sera effectué : l'inscription sera facturée et due.

Voir CGV sur notre site